

CMQ-67859-001

Séance du 15 juillet 2021

RÉSOLUTION 2021-020

EMBAUCHE - CHEF DE DIVISION - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Clotilde ne peut administrer ses affaires faute de quorum depuis le 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la Loi sur la Commission municipale, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 17 juin 2021, le Président de la Commission municipale a désigné madame Céline Lahaie, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Sainte-Clotilde et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2021-05-166 concernant l'abolition de l'entente des cadres ainsi que tous les postes cadres du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-019, concernant la restructuration du Service de sécurité incendie, adoptée le 15 juillet 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur par intérim du Service de sécurité incendie de procéder à l'embauche de monsieur Richard Béliveau à titre de chef de division:

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU:

D'EMBAUCHER monsieur Richard Béliveau à titre de chef de division à compter du 16 juillet 2021.

D'AFFECTER le paiement du salaire au poste budgétaire 02-220-00-141.

	La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Céline Lahaie Membre		
Commission municipale du Québec	Secrétaire	Président

Télécopieur : 418 644-4676